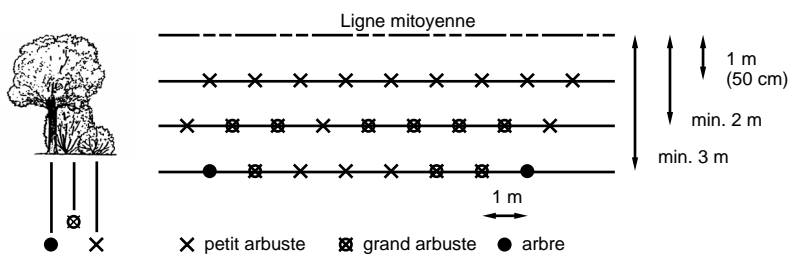


Une haie pour clôturer son jardin

1. Pour qu'elles s'intègrent à nos paysages, plantons des haies qui s'harmonisent avec la végétation locale : utilisons des **arbres et arbustes indigènes** à la région. Ceux-ci offrent d'ailleurs, mieux que d'autres, des ressources alimentaires à la faune sauvage.
2. Le seul arbre persistant indigène en Brabant est le houx. Pensez aussi aux arbres à feuilles marcescentes si vous voulez créer des écrans permanents.
3. Les espèces choisies doivent être adaptées au sol et à l'ensoleillement du lieu de plantation.
4. Une haie faite d'un **mélange d'espèces** offre une grande diversité de feuillages, de fleurs et de fruits. À l'exception des grands arbres, il est recommandé de planter chaque espèce par petits groupes de 3, 4 ou 5 pieds, de façon à lui permettre une bonne implantation malgré la concurrence éventuelle d'une espèce voisine à croissance plus rapide.
5. Une **haie taillée** est maintenue à un volume bien déterminé par une taille annuelle au moins. Certains arbustes ne supportent pas ce traitement ! Une **haie libre** est un alignement d'arbustes dont la croissance n'est limitée que par un élagage occasionnel. Ceci permet une meilleure floraison et fructification des plants. La **haie brise-vent** comporte également quelques grands arbres.
6. Une haie taillée est plantée sur un seul rang : les plants sont alors écartés de 50 à 75 cm. Les autres haies sont plantées sur un ou plusieurs rangs et les plants sont distants de 1 m. Voici un schéma de plantation sur 3 rangs :



7. Plantez des **jeunes plants** : leur reprise est plus facile.
8. Une couverture du sol entre les plants pendant 2 ou 3 ans (broyat de branches, écorces, géotextile ou plastique sombre...) évite la concurrence des plantes herbacées et accélère la croissance de la haie.
9. Si vous disposez de très peu de place, vous pouvez constituer une haie grâce à des **plantes grimpantes** couvrant un mur ou un treillis.